|  |
| --- |
| **Emplacement et accès** |
| ⬜ | La zone est située à une hauteur dépassant le niveau d'inondation. |
| ⬜ | Il y a très peu de trafic, de congestion et de criminalité aux alentours de l’entrepôt. |
| ⬜ | La zone est protégée contre toute contamination par pollution industrielle. |
| ⬜ | La proximité des sites de distribution est acceptable. |
| ⬜ | L'entrepôt est accessible aux camions quelles que soient les conditions climatiques |
| ⬜ | Le nombre d'itinéraires menant à l’entrepôt est suffisant pour les opérations d’évacuation/de sauvetage en cas d'urgence. |
| ⬜ | Il y a suffisamment de main d’œuvre (travailleurs qualifiés et non qualifiés) dans la zone. |
| **L’enceinte du site** |
| ⬜ | L’enceinte est situé sur un terrain plus en hauteur que la zone qui l’entoure, ou il existe des fossés de drainage autour de l'entrepôt pour prévenir les inondations. |
| ⬜ | Le terrain est en terre battue pour éviter qu’il ne devienne mou et boueux pendant la saison des pluies. |
| ⬜ | Le site n’est pas entouré de grands immeubles. |
| ⬜ | Un espace suffisant est disponible pour pouvoir manœuvrer les camions dans le complexe. |
| ⬜ | Au besoin, un espace extérieur suffisant est disponible pour stocker des conteneurs. |
| ⬜ | L’enceinte est protégée par une clôture ou un mur d'au moins trois (3) mètres de hauteur ou il existe un autre moyen alternatif acceptable de contrôler les foules et gérer l'entrée et la sortie des personnes. |
| ⬜ | Les portes de l’enceinte sont solides, en bon état et peuvent être verrouillées. |
| ⬜ | Les installations sont disponibles pour le personnel de sécurité (par exemple, le poste de garde et les toilettes). |
| ⬜ | L’enceinte est bien éclairée. |
| ⬜ | Les abords de l'entrepôt n’ont pas de végétation touffue qui pourrait cacher des intrus, des rongeurs ou des substances combustibles. |
| **Structure de l'entrepôt** |
| ⬜ | Le parquet est solide (fait de ciment de préférence) et en bon état |
| ⬜ | Les murs ne laissent pas passer de rongeurs et les points d’entrée sont scellés |
| ⬜ | Les fenêtres permettent suffisamment de lumière et d’air |
| ⬜ | Les fenêtres sont sécurisées avec des barreaux ou des grilles pour empêcher tout accès |
| ⬜ | Le toit est en bon état et ne présente aucun signe de fuite |
| ⬜ | L’entrepôt est bien ventilé et les bouches d’aération sont munies de grilles pour prévenir tout accès |
| ⬜ | Les portes sont solides (en métal de préférence) et peuvent être bien sécurisées |
| ⬜ | Les portes sont hermétiques pour empêcher l’accès de tout rongeur |
| ⬜ | Une porte mesurant au moins 1,5 mètre pour faciliter le chargement / déchargement des vivres (idéalement, il y a au moins deux portes de chargement).  |
| ⬜ | Il n’y a pas de signes indiquant que des huiles pour moteur ont été stockées précédemment (les gaz résiduels peuvent contaminer les vivre) |
| **Capacité** |
| ⬜ | La capacité de stockage (volume) est adéquate pour la quantité maximale de denrées (un grand entrepôt est plus facile à contrôler, gérer et superviser) |
| ⬜ | La superficie du sol est suffisante pour permettre une gestion sans difficultés des stocks et leur accès pour les travaux d’inspection et de lutte antiparasitaire (voir **Capacité de stockage de l’entrepôt pour les vivres).** |
| **Installations et équipements** |
| ⬜ | Un bureau ou une salle est disponible dans l'entrepôt. |
| ⬜ | L'électricité fonctionne à l'intérieur de l'entrepôt. |
| ⬜ | L’eau et les toilettes sont disponibles. |
| ⬜ | Des services téléphoniques/Internet sont disponibles. |
| ⬜ | Des quais de déchargement/chargement sont aménagés |
| ⬜ | Les palettes sont disponibles pour garantir que les vivres ne soient pas posés directement sur le sol |
| **Coût** |
| ⬜ | La location est comparable aux entrepôts de la zone. |
| ⬜ | Le coût des réparations nécessaires peuvent être supportés par le budget du projet.Inclure les coûts estimatifs pour :* Les réparations de clôture ou du mur du périmètre pour le sécuriser
* Réparations à la structure de l’entrepôt pour prévenir l’infiltration de l’eau, l’accès des rongeurs ou d’intrus
* Mise à disponibilité d’équipements (toilettes, vestiaires et bureau) afin de maintenir un cadre de travail favorable pour l’ensemble du personnel de l’entrepôt
* Générateur et système d’éclairage pour permettre le travail de nuit et garantir la sécurité
* Palettes
* Nettoyage et pulvérisation avant utilisation
 |